



Association des Centres
sociaux et culturels
de Caluire et Cuire

3/11 ans
CSC du Parc de la Jeunesse

6/13 ans
CSC des Berges du Rhône



3/5 ans

Nouvel Accueil
pour les plus petits !

Accueils de Loisirs

VACANCES

D'AUTOMNE 2022



DU LUNDI 24 OCTOBRE AU VENDREDI 4 NOVEMBRE

Formules d'accueil

L'Association des Centres socio-culturels de Caluire propose 2 Accueils de loisirs ouverts pendant les vacances scolaires.

- CSC du Parc de la Jeunesse (Montessuy), enfants de 3 à 11 ans.
- CSC des Berges du Rhône (Saint-Clair) :
 - enfants de 3 à 9 ans, école Victor Basch
 - enfants de 10 à 13 ans, salle familiale

Nouveau!

VACANCES SCOLAIRES À LA SEMAINE

3 jours minimum par semaine

- En demi-journée
- En journée

Les jeudis : inscription à la journée complète

- Pique-nique fourni par les centres socio-culturels

Paieement obligatoire à l'inscription avec possibilité d'échelonnement

Accueils de Loisirs

VACANCES
D'AUTOMNE 2022

Notre projet

L'équipe d'animation des accueils de loisirs propose de nombreuses activités variées et de qualité : activités culturelles, sportives ou manuelles afin de contribuer à l'épanouissement individuel et collectif.

Nous profitons également du cadre extérieur pour faire de nombreuses activités de plein air.

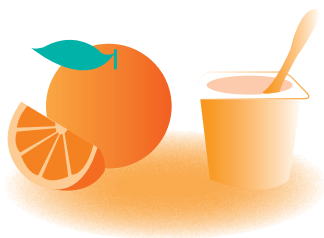
Nous cherchons à favoriser l'autonomie et la créativité de vos enfants tout en leur permettant d'acquérir les codes de vie en groupe. Enfin, nous accordons une grande importance à la relation avec les parents afin de participer ensemble à l'épanouissement de vos enfants.

Durant ces deux semaines, deux notions clés de notre projet pédagogique seront mises en avant : le respect et la diversité. Par la notion de respect, nous entendons la bienveillance et l'acceptation des différences. En ce qui concerne la diversité, nous parlons de la capacité à construire ensemble et à favoriser les choix des enfants pour qu'ils soient acteurs de leurs loisirs. La découverte de nouvelles pratiques permettront aux enfants de s'épanouir et de s'ouvrir à de nouveaux horizons culturels et sociaux.



Déroulement d'une journée type

MA JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS	
8h - 9h	Accueil des enfants : temps libre, activités calmes
9h - 11h30	Activités du matin
11h30 - 12h	Accueil des enfants et départ : temps libre, jeux extérieur
12h - 13h	Déjeuner : Repas fourni par la Ville de Caluire et Cuire (Cuisine centrale). Les enfants déjeunent à l'école Montessuy pour le Csc du Parc de la Jeunesse et à l'école V. Basch pour le Csc des Berges du Rhône
13h30 - 14h	Accueil des enfants et départ : activités calmes, temps libre ou repos
14h - 16h30	Activités de l'après-midi et goûter (fourni par le centre)
16h30 - 18h	Départ des enfants : temps libre ou activités calmes
18h	Fermeture de l'Accueil de loisirs



Le goûter est fourni par les Centres socio-culturels et s'appuie sur le Programme National Nutrition Santé. Il est varié et peut être composé d'un fruit, d'un produit céréalier et/ou d'un produit laitier.

Accueils de Loisirs

DU 24 OCTO.
AU 4 NOV.



Où et quand s'inscrire ?



Merci de prendre rendez-vous par téléphone le **lundi 3 octobre 2022** à partir de 9h30 au **06 98 55 29 46** afin de réserver une plage horaire la semaine du 10 octobre pour effectuer l'inscription.

A partir du 4 octobre, veuillez contacter les secrétaires d'accueil.

CSC du Parc de la Jeunesse

04 72 27 44 10

18 rue Paul Painlevé

69300 Caluire et Cuire

csc.parcdelajeunesse@csccaluire.fr

CSC des Berges du Rhône

09 72 35 09 07

94 grande rue de Saint-Clair

69300 Caluire et Cuire

csc.bergesdurhone@csccaluire.fr

Tarifs

L'adhésion familiale est obligatoire :

- 20 € Caluirards
- 25 € Extérieurs
- 10 € bénéficiaire du RSA (sur justificatif)

Elle est valable du 1^{er} juillet au 30 juin.

Le coût est calculé en fonction du quotient familial.

Quotient Familial	1/2 journée	1/2 journée + temps d'accueil	journée + temps d'accueil	jours de sortie (jeudis)
< 305	2,06	3,28	5,08	7,88
306-469	3,09	4,87	7,71	10,51
470-686	3,50	6,16	9,46	12,26
687-900	4,38	7,45	11,52	14,32
901-1372	4,89	8,45	13,11	15,91
> 1372	7,00	11,72	18,47	21,27

10 % de réduction à partir du 3^{ème} enfant

Pièces à fournir

- Photocopie des vaccins à jour
- Attestation d'assurance extra-scolaire : année 2022-2023
- Numéro allocataire et quotient familial du mois en cours ou à défaut dernier avis d'imposition
- Numéro de sécurité sociale qui couvre l'enfant
- Justificatif de domicile pour les Caluirards
- Justificatif employeur pour les non Caluirards qui travaillent à Caluire
- Mode de paiement : chèques, espèces ou chèques vacances (ANCV).

CONTACTS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Berges du Rhône : csc.bergesdurhone@csccaluire.fr

Parc de La jeunesse : csc.parcdelajeunesse@csccaluire.fr

